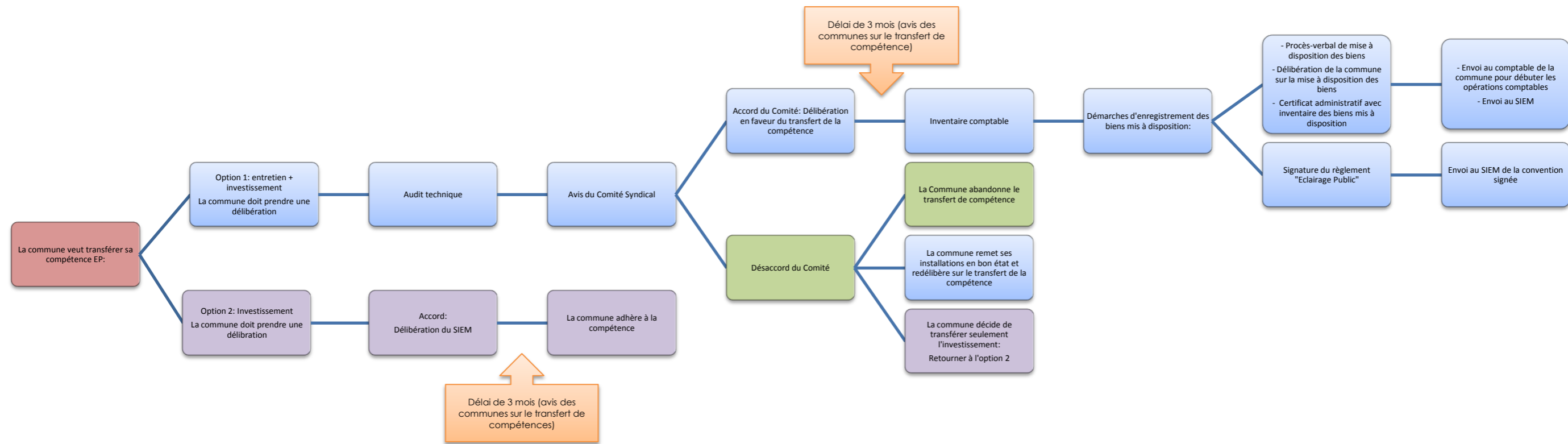


# Les Démarches du transfert de la compétence "Eclairage Public"



**Satuts du SIEM:**

**Article 3:**  
"Le transfert s'effectue au 1er jour du mois suivant la date à laquelle est constaté par le Président du SIEM, l'accord des membres,"